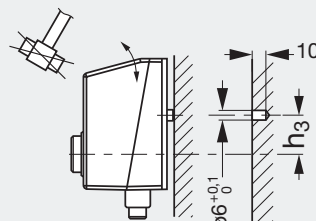


Indicateur de position électronique



UTILISATION

- Les indicateurs s'utilisent sur des arbres de commande, ayant n'importe quelle inclinaison, pour donner la lecture directe de la position courante et de la position cible à atteindre d'un élément de la machine.
- C'est un système de mesure qui se base sur un encodeur multitour absolu dont le fonctionnement n'est pas influencé par les champs magnétiques. Il peut donc être utilisé à proximité des moteurs électriques.
- Grâce à sa batterie au lithium longue durée, il est possible de relever la variation de position d'un arbre de commande même quand le système n'est pas alimenté. Cela permet de ne pas perdre les valeurs enregistrées en cas de coupure d'électricité.
- Les indicateurs peuvent être connectés en réseau à une unité de mémoire centrale ou directement au PLC de la machine. Dans ce cas de connexion directe à la machine, les indicateurs sont un véritable système de sécurité : si un seul indicateur ne se trouve pas en position target, le démarrage de la machine ne se fait pas, évitant ainsi d'avoir des productions non-conformes.

MONTAGE

- Percer un trou ø 6 dans la machine pour le logement du pion de centrage.
- Mettre l'arbre de commande en position initiale ou de référence.
- Monter l'indicateur sur l'arbre de commande en rentrant le pion dans le trou.
- Fixer l'insert à l'arbre en serrant la vis de pression.
- Relier l'indicateur au moyen de câbles avec connecteurs type M8 - 4PIN.

Tension	24 VDC ± 20%, 30 mA
Mémoire buffer	Batterie 3V au lithium, durée minimum garantie 10 ans pour enregistrement valeurs courantes et cibles.
Interface	En série RS485
Branchement terminaux	M8 - 4PIN
Nombre RPM MAX	600 tours/minute
Poids	120 grammes
Température d'exercice	de 0°C à +50°C
Température de stockage	de -20°C à +70°C
Humidité relative	80% à 25°C sans condensation
Degré de protection	IP 65 selon IEC 529
Classement général selon EN61010 partie 1	Classe de protection II Over-voltage catégorie II Facteur de contamination 2
Immunité d'interférence	Selon EN 61000-6-2
Emission d'interférences	Selon EN 50081-1